

LES PRÉFETS COORDONNATEURS DE LA FAÇADE NORD ATLANTIQUE MANCHE OUEST

 Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique – Manche Ouest

Nantes et Brest, le 0 8 NOV 2019

Mission coordination des politiques de la mer et du littoral

> Le préfet maritime de l'Atlantique Le préfet de la région Pays de la Loire

à

Destinataires in fine

Objet: Invitation au conseil maritime de façade Nord Atlantique - Manche Ouest,

Madame, Monsieur,

Nous vous invitons à participer ou à vous faire représenter à la séance d'installation du nouveau conseil maritime de façade (CMF) Nord Atlantique – Manche Ouest (NAMO) qui se tiendra :

le lundi 25 novembre 2019, de 14h00 à 16h30

à la Préfecture de région des Pays de la Loire (salle des audiences)

6 quai Ceineray, Nantes

L'accueil est prévu à partir de 13h30. L'émargement et la remise des pouvoirs non envoyés au préalable se feront de 13h30 à 14h00.

L'ordre du jour comprendra les quatre points suivants :

- 1. Information sur le processus d'élaboration du document stratégique de façade
- 2. Adoption du règlement intérieur du CMF NAMO
- 3. Election des membres de la commission permanente (CP) du CMF, élection du président ou de la présidente de la CP et nomination des élus siégeant au conseil national de la mer et des littoraux
- 4. Présentation de la suite des travaux d'élaboration du document stratégique de façade relatifs au plan d'action

En préparation de cette réunion, les documents de séance seront téléchargeables sur le site internet de la DIRM NAMO.

Nous vous remercions de bien vouloir transmettre, pour le 21 novembre 2019, les coupons de participation ou mandat (annexe n°1) à l'adresse suivante, <u>cmfnamo@developpement-durable.gouv.fr</u>

A l'aide du tableau joint (annexe n°2), nous vous proposons de nous adresser votre candidature à la commission permanente du CMF pour le collège qui vous concerne, si possible pour le 21 novembre ou nous la remettre le jour du CMF.

Cette commission assiste le conseil dans la définition et la mise en œuvre de son programme de travail. La fréquence des réunions sera définie par la présidence de cette commission et peut être variable en fonction de l'actualité.

La DIRM NAMO, assurant le secrétariat du CMF, se tient à votre disposition pour toute précision complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le préfet maritime de l'Atlantique,

Jean-Louis LOZIER

Le préfet de la région Pays de la Loire,

Claude d'HARCOURT

Liste des destinataires

Collège « État et établissements publics »:

Mme. la préfète de la région Bretagne et d'Ille-et-Vilaine

- M. le préfet des Côtes d'Armor
- M. le préfet du Finistère
- M. le préfet du Morbihan
- M. le préfet de la Vendée
- M. le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Centre, au titre du bassin Loire-Bretagne
- M. le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne
- Mme la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays-de-la-Loire
- M. le directeur interrégional de la mer Nord Atlantique Manche Ouest
- M. le commandant de la zone maritime Atlantique
- M. le directeur du centre de l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer de Brest
- M. le délégué de rivage du conservatoire du Littoral de la délégation Loire-Bretagne
- M. le directeur de l'agence de l'eau Loire-Bretagne
- M. le chef de l'antenne de la façade Atlantique, de l'agence française de la biodiversité
- M. le directeur du service hydrographique et océanographique de la marine
- M. le directeur de l'agence régionale de santé des Pays-de-la Loire
- M. le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Bretagne

Collège des « collectivités territoriales et de leurs groupements »:

- M. le président du conseil régional de Bretagne
- Mme la présidente du conseil régional des Pays-de-la-Loire
- M. le président du conseil départemental des Côtes d'Armor
- Mme la présidente du conseil départemental du Finistère
- M. le président du conseil départemental d'Ille-et-Vilaine
- M. le président du conseil départemental de la Loire-Atlantique
- M. le président du conseil départemental du Morbihan
- M. le président du conseil départemental de la Vendée
- M. Erwen LEON, représentant l'association nationale des élus du littoral (ANEL 22)
- M, Raynald TANTER, représentant l'association nationale des élus du littoral (ANEL 29)
- M. Claude CAUDAL, représentant l'association nationale des élus du littoral (ANEL 44)
- M. Jean-Claude BAUDRAIS, représentant l'association nationale des élus du littoral (ANEL 56)
- M. Serge KUBRICK, représentant l'association nationale des élus du littoral (ANEL 85)
- M. Vincent LE MEAUX, représentant l'assemblée des communautés de France « Guingamp Paimpol Agglomération » (ADCF 22)

Le représentant de l'association nationale des élus du littoral (ANEL 35) à désigner ultérieurement

M. François CUILLANDRE, représentant l'assemblée des communautés de France « Brest Métropole » (ADCF 29)

M. Jean-Michel BONHOMME, représentant l'assemblée des communautés de France « Lorient agglomération » (ADCF 56)

M. Yannick MOREAU, représentant l'assemblée des communautés de France « Les sables d'Olonne agglomération » (ADCF 85)

Le représentant de l'assemblée des communautés de France (ADCF 35) à désigner ultérieurement

Le représentant de l'assemblée des communautés de France (ADCF 44) à désigner ultérieurement

Collège « activités professionnelles et entreprises » :

- M. le président de la Chambre régionale de commerce et d'industrie de Bretagne
- M. le président de la Chambre régionale d'agriculture de Bretagne
- M. le président et un membre du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Bretagne
- M. le président du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins des Paysde-la-Loire
- M. le président du Comité régional de la conchyliculture de Bretagne Nord
- M. le président du Comité régional de la conchyliculture de Bretagne Sud
- M. le président du Comité régional de la conchyliculture des Pays-de-la-Loire

Mme Agnès GARCON, représentante d'Armateurs de France

- M. Christophe VERHAGUE, représentant l'Union nationale des industries de carrière et matériaux de construction
- M. Thierry DAUGERON, représentant le Syndicat national des énergies renouvelables
- M. Olivier TRETOUT, président du directoire du Grand port maritime Nantes Saint-Nazaire
- M. Raoul LAURENT, représentant l'Union des ports de France
- M. François GOULARD, représentant la Fédération française des ports de plaisance

Mme Maud DUGOURD, représentante de la Fédération nationale des industries nautiques

Mme Marie-Christine MECHET, représentante du Groupement des industries de construction et activités navales

- M. le président de l'association Nautisme en Bretagne
- M. Pierre WARLOP, représentant France Energie Eolienne

Mme Carole PITOU-AGUDO, Déléguée régionale du Réseau de transport d'électricité - Ouest

M. le directeur du Pôle mer Bretagne Atlantique

Collège « des salariés des entreprises » :

- M. Guy JOURDEN, représentant le syndicat « Confédération générale du travail »
- M. Loïc BEAUMARD, représentant le syndicat « Force ouvrière »
- M. Armand QUENTEL, représentant le syndicat « Confédération française démocratique du travail »
- Mme Dominique BERNARD, représentante le syndicat « Confédération française des travailleurs chrétiens »
- M. Erwan GUGUEN, représentant le syndicat « Confédération française de l'encadrement confédération générale des cadres »

Collège « des usagers de la mer et du littoral des associations de protection de l'environnement littoral ou marin » :

- M. Philippe MEUNIER, représentant la Fédération française de voile
- M. Jean-Yves REDUREAU, représentant la Fédération française d'études et de sports sousmarins, comité interrégional Bretagne et Pays de la Loire
- M. Dimitri HEITZ, représentant la Fédération française de motonautisme
- M. Paul VINAY, représentant la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers
- M. Jean-Claude BRIENS, représentant l'Union nationale des associations de navigateurs de Bretagne
- Mme Armelle CHERVILLE, représentante désignée par l'union nationale des associations de navigateurs de Loire-Atlantique
- M. Frédéric MALVAUD, représentant la Ligue pour la protection des oiseaux
- M. Denez L'HOSTIS représentant l'Association France Nature Environnement
- Mme Maryvonne GUERIN représentante de l'Association France Nature Environnement Pays de la Loire
- M. Hubert LE JEUNE représentant l'Association Bretagne Vivante
- M. Jean-Yves PIRIOU représentant l'association Eaux et rivières de Bretagne
- M. Jean-Claude MENARD représentant l'association Estuaire Loire Vilaine
- M. le président de la fédération maritime (maison de la mer à Nantes)
- M. Denis BREDIN représentant de l'association des Iles du Ponant

Personnalités qualifiées

- M. Jean-Yves LABBE, Conseil Economique, Social et Environnemental Régional de Bretagne
- M. Jacques BODREAU, Conseil Economique, Social et Environnemental Régional des Pays de la Loire
- M. Eric FOULQUIER, Université de Bretagne Occidentale.
- M. Rémi MONGRUEL, Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer de Brest

Copies:

- M. le secrétaire général de la mer
- M. le ministre de la transition écologique et solidaire
- M. le directeur départemental des territoires et de la mer d'Ille-et-Vilaine
- M. le directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes d'Armor
- M. le directeur départemental des territoires et de la mer du Finistère
- M. le directeur départemental des territoires et de la mer du Morbihan
- M. le directeur départemental des territoires et de la mer de Loire Atlantique
- M. le directeur départemental des territoires et de la mer de la Vendée
- M. le directeur général de l'Agence régionale de santé de Bretagne
- M. le préfet de la région Normandie et de Seine-maritime
- Madame la préfète de la région Nouvelle-Aquitaine et de Gironde
- Monsieur le préfet de la région Provence Alpes Côte d'Azur et des Bouches-du-Rhône
- Monsieur le préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord
- Monsieur le préfet maritime de la Méditerranée
- Archives (3.1.1)